

Mesdames, Messieurs les représentants français au Parlement européen,

Le 8 novembre dernier, la Commission européenne et le Parlement européen sont parvenus à un accord sur la création d'une identité numérique européenne, mise en œuvre au moyen d'un « portefeuille » européen d'identité numérique.

Ce projet est gravement attentatoire à nos libertés fondamentales et, sous couvert de simplifier les démarches administratives des citoyens, met en réalité en place les outils pour un contrôle massif et généralisé de la population, qui pourrait demain prendre la forme d'un crédit social à la chinoise.

Comme nous l'avons observé avec effroi lors de la crise du Covid, les libertés publiques et privées ne tiennent à rien. Aucun texte, pas même les plus sacrés inscrits dans notre Constitution, n'a ainsi pu empêcher la mise en œuvre en France, par exemple, d'un « pass sanitaire », privant de leurs loisirs et de leur droit de vivre en société des millions de citoyens refusant une injection expérimentale.

Que se passera-t-il demain si des outils tels que le portefeuille numérique européen sont mis en place ? Car au risque évident de vol, de fraude et d'utilisation malveillante par des criminels et des groupes mafieux, s'ajoute plus gravement encore le risque totalitaire !

L'idée de ce projet est en effet de réunir sur un même document virtuel l'ensemble des données personnelles des citoyens, d'abord relatives à leur identité, auxquelles pourront s'ajouter leurs données de santé (comme le statut vaccinal par exemple), leur profession, mais aussi à terme leurs titres de transports, leurs données bancaires, etc. Ce projet doit bien évidemment être mise en parallèle avec le projet de création d'un euro numérique, pour tracer l'intégralité des transactions et supprimer l'argent liquide. Ainsi demain, un citoyen pourra tout simplement être désactivé, d'un simple clic, et privé de toutes ses capacités de vivre en société (ne pouvant plus consommer, se déplacer ou encore travailler). Il faut être particulièrement aveugle pour ne pas voir l'évidence de ce risque après les années que nous avons traversées !

Hasard du calendrier, c'est également le 8 novembre que la fondation Bill Gates, qui soutient le projet d'identité numérique européenne, a lancé sa propre initiative « 50-in-5 » pour encourager la mise en place dans 50 pays à travers le monde d'outils de contrôle numérique des populations.

Il s'agit là d'un projet mondialiste global qui doit être combattu.

Pour l'heure, mesdames et messieurs les représentants français au Parlement européen, c'est à vous qu'il revient de voter, lors de la prochaine session plénière du Parlement européen, sur ce projet sordide, et avant cela, fin novembre, en commission, pour ceux d'entre vous qui sont concernés.

Avant que nous ne soyons tous mis sous surveillance, NOUS, citoyens attachés aux Libertés, surveillerons vos votes sur ce projet.

Un élu soucieux de défendre les libertés fondamentales et la démocratie ne peut que s'opposer à la création d'une identité numérique européenne au vu des dangers mentionnés dans ce courrier.

Nous comptons sur vous, pour que les générations futures connaissent les joies d'un monde libre.

Bien cordialement.